

ort, et la dépréciation de la
avons, chez nous, un marché
ons assez profiter, mais qui
Communiqué

PURINA
résultats merveilleux vous
garantis si vous nourris-
sur le plan Purina.
tion la mieux proportion-
pour les Vaches, Porcs,
aux et Volailles.

PURINA CHOWS

ATIS
yez le
n pour
l'indis-
ble li-
Purina

ai (mentionnez le nombre
Vaches
Chevaux
Poules

WISHOLM MILLING
TD, Toronto, ONT.

an de 1924 pour chaque région

Région centrale.

Administration \$114,564,818.39

Opération..... \$ 98,131,371.43

..... \$ 16,433,446.96

Région occidentale.

Administration \$ 65,938,275.20

Opération..... \$ 67,062,628.69

..... \$ 1,124,353.49

on de l'Atlantique.

Administration \$ 20,721,399.54

Opération..... \$ 24,266,403.78

..... \$ 3,545,004.24

es aux Etats-Unis.

Administration \$ 34,363,689.42

Opération..... \$ 28,883,527.17

..... \$ 5,580,162.25

EC

écrotés de 1 à 10.

ne "H" se trouve le total de

total d'œufs est plus élevé

le relevé total du parquet.

s.

.B.—Wyandottes blanches;

Lennoxville.

7. Finissant le 27 fév. 1925

Intendant: J. A. McClary

4 5 6 7 8 9 10 H. T.

6 5 2 1 5 5 5 38 447

5 5 4 4 5 6 4 48 395

2 5 6 4 5 3 5 43 360

4 6 4 6 6 0 4 48 375

1 6 5 5 4 0 6 40 442

6 6 5 5 5 5 5 51 342

4 4 3 3 3 4 4 37 452

6 5 5 5 6 4 5 50 544

4 4 5 5 5 4 4 44 387

6 2 0 4 0 0 0 20 178

4 5 5 2 5 5 4 42 575

1 2 6 5 3 4 2 37 432

2 3 4 3 2 0 5 22 434

5 4 5 6 4 5 5 42 479

1 2 3 3 5 1 6 4 36 399

5 4 6 3 7 5 6 54 816

4 4 1 3 2 3 5 28 485

3 3 6 2 4 3 5 21 539

6 5 3 3 0 0 3 26 524

773 9162

A la veillée -- Glose hebdomadaire et feuilleton d'actualité par C. L'Habitant

PIERRE CORNICHON

ou Marie-toi à ta porte
Avec gens de ta sorte

Ille Partie :---La justice des hommes

Adonis et Jéhu au prétoire

Il est de nos lecteurs qui attendent sans doute avec une certaine impatience le récit du procès que devait occasionner la mort tragique du Pur Sang.

Ils vont être servis à souhait. Mais il nous faudra plus d'un numéro du BULLETIN DE LA FERME pour raconter les péripéties de ce palpitant litige judiciaire.

Commençons donc tout de suite.

M. Jéhu, le maquignon, invita poliment Adonis, l'apprenti tailleur, à le dédommager de la perte du Pur Sang. Adonis répondit qu'il n'avait rien à voir là-dedans, et conseilla à Jéhu de s'adresser à celui qui avait retenu les services du cheval et dont il n'avait été que le commissionnaire. Il procura à Jéhu l'adresse de Pierre Cornichon. Mais l'ex propriétaire du Pur Sang ne voulut rien entendre et—protestif par nature, plaideur par habitude—il assigna Adonis devant la Cour locale des Commissaires, en remboursement de quarante-cinq dollars, limite de la juridiction de ce tribunal.

Dès qu'il reçut l'assignation, Adonis écrivit à Pierre pour le mettre au courant, l'appeler en garantie et lui demander s'il viendrait témoigner devant le tribunal sans subpoena.

Pierre, un peu inquiet, écrivit à Mariette aux fins de savoir jusqu'à quel point Jéhu était traité.

Mariette répondit en substance: "M. Jéhu passe pour "plaideur", mais je ne le connais guère. Depuis l'élection de Borden il ne vient jamais chez nous, et même depuis que papa est conseiller il ne le salue plus. Je crois bien que vous feriez mieux de venir le sonder et de vous arranger à l'amiable. Vous laisserez voir que êtes de son parti. Il est très chaud pour les élections."

Oyez! Oyez! Oyez! l'honorable Cour va commencer, clama l'huissier, un petit traître du village. Le tribunal était au complet avec ses trois magistrats, commissaires pour la décision des petites causes sommaires; et l'assistance était nombreuse. M. Jéhu, qui avait à défendre trois causes, avait requis les services d'une jeune avocate du chef-lieu du district judiciaire. Il n'en fallait pas plus pour indisposer quelque peu les Commissaires, dont les fonctions consistent à rendre jugement d'après

l'équité naturelle, sans être obligés de recourir à la lettre et aux subtilités des statuts, toujours ennuyeuses pour eux. Dans la première cause, M. Jéhu était l'intimé ou défendeur. En cette affaire les deux parties furent renvoyées dos à dos, chacune payant ses frais. Dans les deux autres, il était le plaignant ou demandeur. Nonobstant l'éloquence de son avocat, il perdit la première des deux et fut condamné à solder les frais des deux parties. En face de cette guigne, la moutarde commença à lui monter au nez.

Le greffier appela ensuite: Jean Jéhu, charretier; demandeur, contre B-Adonis, apprenti tailleur; défendeur. Le patron de celui-ci s'avança vers les juges et leur demanda respectueusement, presque avec obséquiosité, la permission de représenter son apprenti, attendu que celui-ci était jeune et n'avait jamais parlé en public. Le tribunal connaissait le maître-tailleur et savait qu'il ne saurait faire déshonneur ni à la justice ni à la paroisse; aussi ce ne fut pas sans une secrète satisfaction qu'il accorda la légitime demande du patron de l'intimé.

Le tailleur questionna habilement M. Jéhu, père, qui, sans défiance aucune, avec une candeur mêlée d'un grain d'amour propre, déclara que la plupart du temps il louait et livrait lui-même les chevaux aux locataires, son fils étant habituellement occupé à ses voyages et charrois. Il louait, faisait les prix, concluait les marchés, et agissait en tout et partout comme le représentant officiel de Jéhu fils.

—Ce que vous dites et faites, ça fait donc loi, demanda le tailleur. —Ça fait loi et ça passe drette, répondit, en se gourmant, le témoin, quelque peu flatté. D'autres personnes corroborèrent cette assertion par des faits personnels. Non moins habilement, et malgré les interruptions du disciple de Thémis, le tailleur fit ensuite entendre un témoin à l'effet que dès le lundi soir, en sa présence et en présence de deux autres jeunes gens, Adonis avait, au nom et pour l'usage de Pierre Cornichon, retenu de Jéhu, père, le cheval Pur Sang, que Cornichon devait venir chercher lui-même dans l'après-midi, et qu'afin de s'assurer que le cheval ne serait loué à aucune autre personne, lui-même, Adonis, avait versé cinquante sous entre les mains de Jéhu, senior, qui s'était formellement engagé à retenir le dit cheval pour M. Pierre Cornichon, lequel, après usage, lui verserait encore \$1.50.

Sur quoi placer, et comment

Les valeurs que nous plaçons émanent presque toutes de sociétés industrielles ou de corps publics de la province de Québec.

Dans leurs catégories respectives, elles combinent le maximum de sécurité avec le maximum de rendement.

Elles sont émises en titres de \$100, de \$500 et de \$1,000, pour vous permettre de réduire vos risques au minimum en divisant votre placement.

Mettre de l'argent dans ces valeurs, c'est aider au développement économique du Canada français, qui profitera à chacun de nous.

Versailles-Vidriales-Boulais (limitée), Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.

Le greffier appela ensuite: Jean Jéhu, charretier; demandeur, contre B-Adonis, apprenti tailleur; défendeur.

Le patron de celui-ci s'avança vers les juges et leur demanda respectueusement, presque avec obséquiosité, la permission de représenter son apprenti, attendu que celui-ci était jeune et n'avait jamais parlé en public. Le tribunal connaissait le maître-tailleur et savait qu'il ne saurait faire déshonneur ni à la justice ni à la paroisse; aussi ce ne fut pas sans une secrète satisfaction qu'il accorda la légitime demande du patron de l'intimé.

Le tailleur questionna habilement M. Jéhu, père, qui, sans défiance aucune, avec une candeur mêlée d'un grain d'amour propre, déclara que la plupart du temps il louait et livrait lui-même les chevaux aux locataires, son fils étant habituellement occupé à ses voyages et charrois. Il louait, faisait les prix, concluait les marchés, et agissait en tout et partout comme le représentant officiel de Jéhu fils.

—Ce que vous dites et faites, ça fait donc loi, demanda le tailleur. —Ça fait loi et ça passe drette, répondit, en se gourmant, le témoin, quelque peu flatté. D'autres personnes corroborèrent cette assertion par des faits personnels.

Non moins habilement, et malgré les interruptions du disciple de Thémis, le tailleur fit ensuite entendre un témoin à l'effet que dès le lundi soir, en sa présence et en présence de deux autres jeunes gens, Adonis avait, au nom et pour l'usage de Pierre Cornichon, retenu de Jéhu, père, le cheval Pur Sang, que Cornichon devait venir chercher lui-même dans l'après-midi, et qu'afin de s'assurer que le cheval ne serait loué à aucune autre personne, lui-même, Adonis, avait versé cinquante sous entre les mains de Jéhu, senior, qui s'était formellement engagé à retenir le dit cheval pour M. Pierre Cornichon, lequel, après usage, lui verserait encore \$1.50.

Le lendemain, Adonis n'ayant pu trouver une voiture à louer pour se rendre à la paroisse voisine s'était abouché avec M. Cornichon pour partager la sienne. Et, comme témoignage de sa gratitude envers ce dernier, il était venu lui-même chercher le cheval et la voiture retenus la veille pour M. Cornichon. Jéhu fils qui avait alors de la visite, se contenta de sortir sur le peron et de crier de sa voix toujours forte et saccadée: "T'es venu pour le p'tit rouge; c'est correct, mon vieux. Le bon-

homme lui a mis le harnais sur le dos. Tu n'a qu'a l'accrocher à la carriole neuve; les robes y sont toutes. Fais-y attention, par exemple. Pas trop vite". Adonis remit alors \$1.50 à Jéhu, attela et fila.

Les faits étaient clairs et probants. Aussi, malgré les subtilités de l'avocat retenu par le plaignant, l'action fut renvoyée comme non fondée, ce qui signifiait que tous les frais retombaient sur le malheureux demandeur.

Le rôle du terme était épuisé, mais avant que l'huissier eut le temps d'annoncer officiellement que l'audience prenait fin, on entendit le plaideur trois fois malheureux prononcer un juron sonore et ajouter d'une voix aussi forte que courroucée: "C'est la dernière fois que j'y viens à c'ta petite v'limeuse de cour-là!" Puis il sortit bruyamment du prétoire, sans même s'occuper de son avocat, dont il dut plus tard payer les services \$15. Somme toute, ce procès sommaire lui coûtait \$22. Quelques mois auparavant, il avait payé \$35, le pauvre vieux cheval objet du litige.

Mais à l'instar du maréchal Foch, il était décidé d'aller JUSQU'AU BOUT.

(A suivre)

Un heureux foyer.—"J'ai souffert d'une maladie d'estomac nerveuse", écrit M. Geo. Esslinger de Winnipeg, Man. "Je ne pouvais ni manger, ni dormir. J'étais devenu si nerveux que le moindre bruit ou même rien que d'entendre parler à haute voix me mettait en colère. Le Noyoro du Dr. Pierre m'a transformé maintenant je chante avec mes enfants et d'heureux éclats de rire égayent notre maison". Cette vieille préparation végétale rend et conserve en bonne santé, elle apporte le rayon de soleil qu'engendre la santé dans chaque foyer. Ce n'est

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Nouveau nom de la Banque d'Hochelaga)

SITUATION AU 29 NOVEMBRE 1924

ACTIF

1. Argent.....	\$15,093,110.19
2. Montant dû par d'autres banques.....	5,173,214.76
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités.....	30,449,387.10
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
4. Obligations publiques étrangères.....	2,415,750.08
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
5. Autres valeurs.....	1,339,465.96
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
6. Prêts à demande.....	5,726,956.58
(Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	
7. Prêts courants et escomptes.....	53,675,022.14
(Déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif (Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	1,980,185.31
9. Immeubles et mobilier de la Banque.....	5,225,458.52
(Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	
10. Divers (valeur réalisable).....	1,176,788.54
	\$122,255,339.18

PASSIF

1. Billets de la Banque.....	\$11,475,379.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants).....	98,363,106.76
3. Divers.....	1,028,858.42
Passif envers le public.....	\$110,867,344.18
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés).....	11,387,995.00
	\$122,255,339.18

La Banque Canadienne Nationale, reconnaissant l'importance primordiale de l'agriculture dans la vie économique du pays, est toujours disposée à prêter son concours le plus entier aux cultivateurs qui y font appel.

pas un article de commerce, des agents spéciaux la procurent. Ecrire au Dr. Peter Farnhep & Son Co., 2501 Washington Blvd., Chicago Ill. Livré exempt de douane au Canada.

SOUFFREZ-VOUS D'UNE HERNIE ?

M. Stuart, l'inventeur des Plapao-Pads adhésifs offre d'envoyer à toute hernieux Plapao pour essai, ainsi qu'une brochure sur le traitement de l'hernie, le tout absolument gratis.

LES PLAPAO-PADS DE STUART sont complètement différents—constituant un emplâtre adhésif ayant pour fins de tenir les parties disjointes en place. Pas de courroie, ni boucles, ni ressorts attachés. Pas d'irritation. Ne peuvent pas glisser de sorte qu'ils ne frottent ni ne pressent l'os. Doux comme du velours faciles d'application—et pas dispendieux. En usage depuis 20 ans par des milliers de personnes—ont guéri les cas les plus douteux sans empêcher le patient de vaquer à son travail. Ont gagné la Médaille d'Or à Rome, le Grand Prix à Paris, et une mention honorable à l'exposition de Panama à San Francisco. Le procédé de cure étant naturel, pas besoin de bricoles par la suite. Arrêtez de perdre du temps et de dépenser votre argent pour de vieux appareils; apprenez à fermer l'ouverture avant que la rupture complète arrive. Cela ne coûte rien d'essayer PLAPAO. N'envoyez pas d'argent, seulement ce coupon avec votre adresse.

COUPON POUR ESSAI GRATUIT.

Plapao Laboratories Inc., 2677 Stuart Bldg. St-Louis, Mo. U.S.A.

Messieurs, S'il vous plaît m'envoyer vos PLAPAO pour essai, ainsi qu'une brochure sur le traitement de l'hernie et ce gratuitement.

Nom.....

Adresse.....

Cité.....Prov.....

C'est le temps des rhumes, donc de l'Oxymel à l'eucalyptus.